



Numéro 75/2022

Relatif à la réglementation de la circulation Rue du Château à Illfurth

**ARRÊTÉ DE CIRCULATION TEMPORAIRE****Le Maire de la Commune d'ILLFURTH**

- VU** la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.2542-1 et suivants,  
**VU** l'article R.411-8 du Code de la Route relatif au pouvoir des Préfets et des Maires en matière de réglementation de police de la circulation routière,  
**VU** l'article R.325-1 et suivants du même Code concernant notamment le stationnement gênant, l'enlèvement des véhicules et leur mise en fourrière,  
**VU** l'arrêté ministériel du 6 novembre 1992 modifié – Livre 1 Huitième Partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

**CONSIDERANT** qu'il importe de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement des opérations d'entretien de l'emprise SNCF  
**CONSIDERANT** que les ouvrages sont existants et que l'intervention relève de la maintenance due par le concessionnaire,

**A R R Ê T E**

- Article 1 :** Le 24 octobre 2022 de 21h à 6h le lendemain, le passage à niveau 10, rue du château sera fermé à tous véhicules, piétons, et cyclistes afin de procéder à des travaux SNCF.  
 Pour cela, une déviation sera mise en place par les rues du Katzenberg, Celtes, Buergelen, Vignerons, Barrière et RD432 afin d'emprunter le PN11.  
 Aux abords du chantier, la vitesse sera limitée à 30 Km/h et il sera interdit de dépasser et de stationner.
- Article 2 :** L'attention des usagers sera attirée sur ces dispositions par la mise en place, par l'entreprise chargée des travaux, Alsace Nacelles Services (1 rue du Neufeld 67720 Weyersheim), des panneaux de signalisation temporaire conformes à la législation, et sur lesquels sera apposée une copie du présent arrêté.  
 L'entreprise gardera la responsabilité, pendant toute la durée de son intervention, de la mise en place de cette signalisation et de son bon entretien.
- Article 3 :** Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Illfurth
  - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'Illfurth
  - Monsieur le Commandant du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin
  - Le Syndicat Intercommunal des Gardes Champêtres – Brigades vertes – à Walheim
  - Monsieur le Chef de l'Agence Territoriale Routière du Sundgau
  - Entreprise Alsace Nacelles Services

Illfurth, le 20 octobre 2022



Christian SUTTER  
Maire d'Illfurth

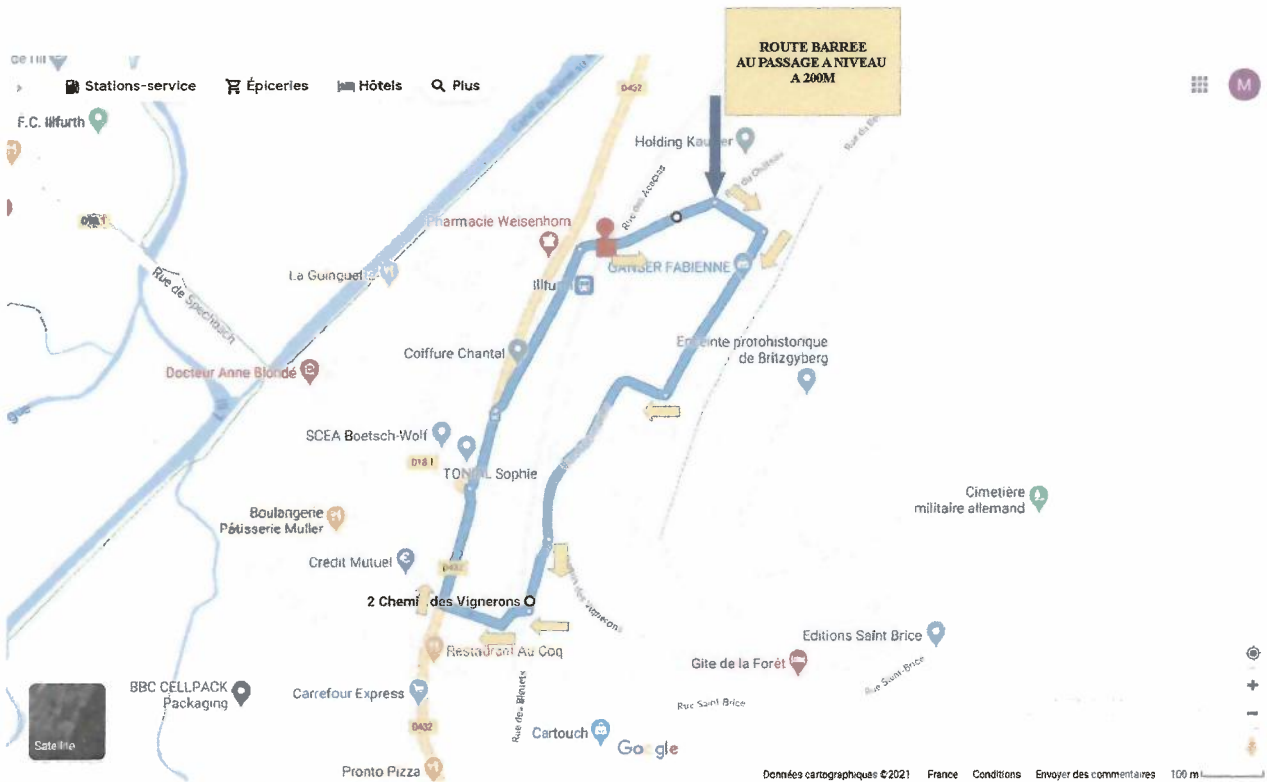


# FERMETURE TEMPORAIRE DU PN 10 PK 481+268

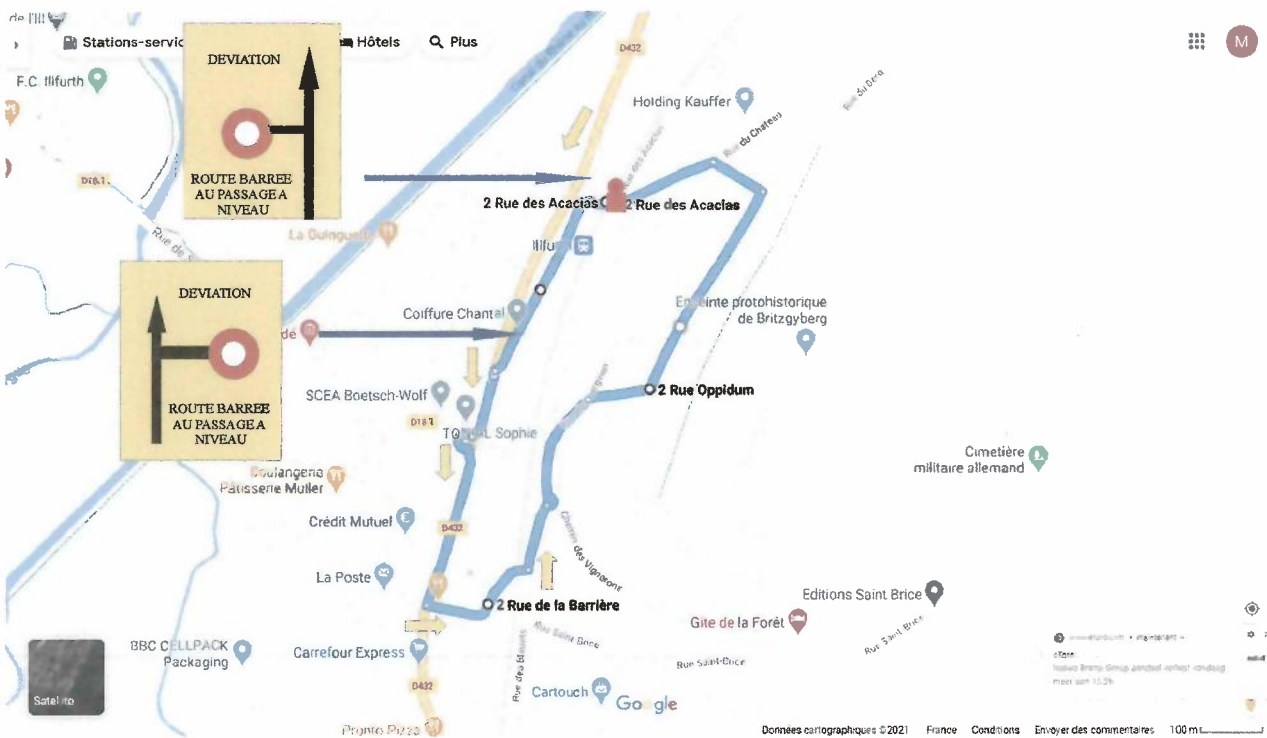
## ILLFIRTH RUE DU CHATEAU

DU 24/10/22 à 21h AU 25/10/22 à 06h

**FERMETURE ETANCHE : INTERDIT A TOUS VEHICULES, PIETONS ET CYCLISTE**



sens oppose :





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère chargé  
des transports

# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ALSACE MACELLES SERV. Représenté par : Roux Marie  
Adresse Numéro : ..... Extension : 1 Nom de la voie : Rue du Neufeld  
Code postal 67720 Localité : WEYERSHEIM Pays : .....  
Téléphone 06 19 96 31 50 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : marie.alسامacelles@gmail.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : .....@.....

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : RUE DU CHATEAU  
Code postal 68720 Localité : ILLFURTH

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : Travaux SNCF au passage à niveau n° 10  
Bse et dépose signalisation routière par Sté Alsace Macelles  
PN n° 10: Du 24/10/22 à 21h Au 25/10/22 à 06h  
Date prévue de début des travaux : 24 10 2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1 nuit

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 1 Date de début de réglementation : 24 10 2022  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
2